

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 7 de l'ordre du jour

CX/CF 16/10/8 Add.1

Mars 2016

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Dixième session
Rotterdam, Pays-Bas, 4 – 8 avril 2016

AVANT-PROJET DE CODE D'USAGES POUR LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DE LA CONTAMINATION PAR L'ARSENIC DANS LE RIZ

Observations à l'étape 3 soumises par le Costa Rica, l'Équateur, l'Égypte, Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Nicaragua, le Pérou, la République de Corée et l'Union Africaine

COSTA RICA

Le Costa Rica apprécie l'opportunité qui lui est offerte de soumettre des observations et exprime son soutien au projet de document soumis par le groupe de travail.

ÉQUATEUR

(I) Observations générales :

L'Équateur remercie le Japon et la Chine pour le document préparé; à cet égard il souhaite formuler les observations suivantes:

L'Équateur soutient le report de l' « Avant-projet du code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic dans le riz » ; ceci au regard du fait que les informations concernant les données requises par la présidence et la co-présidence de ce groupe de travail électronique sont toujours rassemblées par certains pays à un niveau international et seront disponibles au moins jusqu'en 2017.

Alors on estime qu'un code d'usages qui détient toutes les informations nécessaires pour empêcher et réduire la contamination par l'arsenic du riz constituera un outil important pour tous les acteurs impliqués dans cette chaîne de la production agricole ciblant la protection de la santé du consommateur ainsi que des pratiques équitables dans le commerce alimentaire afin d'empêcher et d'atténuer les risques de la contamination à partir de ce métal lourd.

Enfin, l'Équateur considère qu'il est important de mentionner qu'il travaille en permanence au développement des Guides pour les bonnes pratiques agricoles et les manuels d'applicabilité, outils qui sont essentiels pour l'implantation de bonnes pratiques agricoles et qui sont utilisés en tant que mesure d'atténuation ; et une fois que ce code d'usages sera approuvé par la Commission du Codex Alimentarius, l'Équateur adoptera les mesures recommandées et les intégrera dans la législation équatorienne actuelle.

ÉGYPTE

Je souhaite remercier le groupe de travail électronique et vous informer que l'Égypte soutient les recommandations du GTE.

GHANA

Position 1: Nous soutenons le développement d'un code d'usages (COP) pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic du riz. En outre nous soutenons le développement d'un code d'usages court et simple qui reflète les meilleures pratiques actuelles pour la prévention et la réduction de l'arsenic dans le riz.

Justification: Le développement d'un Code d'usages conforme aux principes concernant les contaminants dans les produits de consommation humaine et animale (NGCTAHA). Le Code d'usages garantira qu'une action adéquate soit prise par les autorités de contrôle de l'alimentation, les fabricants et autres organismes pertinents afin de réduire la contamination par l'arsenic du riz. En considérant que l'arsenic peut avoir des implications importantes sur la santé publique, il est important que toutes les options connues réalisables dans la pratique de la gestion des risques soient appliquées pour empêcher ou réduire la contamination par l'arsenic du riz. Les limites maximales pour l'arsenic inorganique dans le riz poli ont déjà été adoptées. Il est bénéfique de compléter l'emploi des LM avec un code d'usages qui intègre des mesures directement prises à la source et des BPA pour mieux contrôler une contamination à l'arsenic. Nous sommes d'avis que les informations actuellement disponibles peuvent être utilisées pour le développement d'un code d'usages et la mise à jour du document lorsque de nouvelles informations seront disponibles.

INDE

L'Inde soutient la recommandation du groupe de travail électronique d'ajourner la discussion sur l'élaboration d'un Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic dans le riz, à cette étape jusqu'à ce que suffisamment d'informations soient disponibles afin de préparer un Code d'usages.

INDONÉSIE

L'Indonésie fait bon accueil et apprécie le travail effectué par le groupe de travail électronique sous la direction du Japon et co-présidé par la Chine sur l'Avant-projet du code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic dans le riz (à l'étape 4). Ce qui suit sont les observations de l'Indonésie:

Propositions	Observations de l'Indonésie
<p>3. DÉFINITIONS</p> <p>[Les conditions aérobies du sol d'une rizière où est cultivé le riz sont des conditions dans lesquelles la rizière est davantage aérobique qu'inondée.] [La technologie du riz aérobique est un système de production dans lequel le riz est cultivé dans des sols bien drainés, non submergés, et non saturés.]</p>	<p>L'Indonésie propose d'ouvrir les crochets dans les premières phrases et d'éliminer les crochets dans la deuxième phrases. L'Indonésie considère que le terme de la technologie de l'aérobique du riz n'est mentionné nulle part dans le présent document.</p>
<p>[La submersion intermittente consiste en une variété de pratiques de gestion de l'eau possibles par lesquelles la rizière est alternativement placée dans des conditions inondées et aérobies /non inondées.]</p>	<p>L'Indonésie propose de supprimer le terme de "conditions non-inondées". L'Indonésie considère que ce terme n'est pas approprié.</p>
<p>4.1.2 Les autorités de contrôle des aliments nationales ou compétentes devraient envisager la mise en œuvre des mesures prises à la source du <i>Code d'usages concernant les mesures prises à la source pour réduire la contamination chimique des aliments</i> (CAC/RCP 49-2001). En particulier, les autorités peuvent examiner si les mesures dans les domaines suivants sont appropriées pour leur pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau d'irrigation; • Identification de l'eau d'irrigation avec un taux de concentration élevé en arsenic 	<p>L'Indonésie préfère utiliser le terme "réduction" plutôt qu'"élimination". L'Indonésie est d'avis qu'il est presque impossible d'éliminer l'arsenic dans le riz.</p>

Propositions	Observations de l'Indonésie
<ul style="list-style-type: none"> • [Élimination] [Réduction] de l'arsenic provenant de l'eau d'irrigation avec un taux de concentration élevé en arsenic [alignement sur les limites autorisées] • Éviter [d'utiliser] l'eau d'irrigation avec un taux de concentration élevé en arsenic pour la production du riz 	
<p>Sol:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des rizières dans lesquelles la concentration d'arsenic dans le sol est élevée et/ou le riz produit dans ces sols contient une concentration élevée d'arsenic inorganique [ou organique]. 	<p>L'Indonésie propose de supprimer les crochets. L'Indonésie est d'avis que l'arsenic est contenu dans le sol essentiellement sous une forme inorganique.</p>
<p>4.2.3 Les autorités de contrôle des aliments nationales ou compétentes peuvent identifier des cultivars de riz qui [contiennent de] [absorbent] l'arsenic en faible concentration dans le riz décortiqué et/ou poli et/ou encourager les instituts de recherche publics et/ou les promoteurs de pépinières privés à développer des cultivars de riz qui donnent du riz décortiqué et/ou poli avec des concentrations faibles en arsenic. Les producteurs pourraient sélectionner ces cultivars, si disponibles et adaptés.</p>	<p>L'Indonésie préfère utiliser le mot "absorber" plutôt que "contenir" puisque le riz lui-même ne contient pas d'arsenic mais qu'il est absorbé à partir du sol avec un niveau élevé d'arsenic.</p>
<p>6.1 Les autorités de contrôle des aliments nationales ou compétentes devraient partager l'information sur les risques et les avantages de la consommation de riz poli et/ou décortiqué avec les parties prenantes concernant les concentrations d'arsenic et de nutriments [notant qu'il y a des avantages pour la santé associés à la consommation de riz décortiqué.]</p>	<p>L'Indonésie propose de supprimer la phrase entre crochets.</p>
<p>Les autorités de contrôle des aliments nationales ou compétentes devraient partager l'information suivante avec les distributeurs et les consommateurs et les encourager à mettre en œuvre ces pratiques, qui réduiraient la concentration en arsenic pendant la transformation et la cuisson.</p>	<p>L'Indonésie propose d'ouvrir les crochets</p>

Propositions	Observations de l'Indonésie
<ul style="list-style-type: none"> Pendant le processus du polissage, davantage d'arsenic est éliminé du riz décortiqué qui contient une concentration élevée d'arsenic et ce riz décortiqué poli au taux de polissage le plus élevé, donne un riz poli avec une concentration d'arsenic plus faible. Le riz poli contient moins d'arsenic inorganique que le riz décortiqué parce que le polissage élimine l'arsenic inorganique présent dans le son. [Par conséquent, le riz décortiqué contenant une concentration élevée d'arsenic peut être distribué et consommé sans risque après avoir été transformé de façon appropriée en riz poli.] [Cependant, il y a aussi des avantages pour la santé associés à la consommation de riz décortiqué.] 	
<p>7. Informations complémentaires pour un examen ultérieur des mesures</p>	<p>L'Indonésie aimerait indiquer que l'Indonésie développe des recherches sur une méthode de biorestauration ou biologique pour réduire/nettoyer la contamination du sol par l'arsenic (par ex. plants d'accumulateur et/ou microbes)</p>

KENYA

OBSERVATION SPÉCIFIQUE

Nous proposons de ne pas reporter mais de finaliser le projet de Code avec les informations actuellement disponibles et de reprendre l'examen pour actualiser le Code à l'aide des informations supplémentaires qui deviennent disponibles.

JUSTIFICATION

La raison est que le Code devrait contenir des mesures qui se sont révélées efficaces pour la prévention et la réduction de l'arsenic dans le riz.

NICARAGUA

(i) Observations générales

Codex Nicaragua remercie le Japon, la Chine et tous les participants au groupe de travail électronique pour la préparation du document et pour nous donner l'opportunité de participer au processus de soumission d'observations.

(ii) Observations spécifiques

Compte tenu des effets dangereux pour la santé de la consommation de riz contaminé par l'arsenic et la nécessité d'établir des mesures immédiates pour contrer ces effets, le Nicaragua soutient la position de

poursuivre la discussion et de finaliser le Code d'usages sur la base des informations disponibles; quand les rapports des recherches en cours seront disponibles, il sera approprié de reprendre l'examen et de proposer d'actualiser le Code.

PÉROU

OBSERVATIONS GÉNÉRALES:

Il conviendrait de mener des études de terrain pour identifier des mesures réalisables et efficaces adaptées aux conditions locales et nationales; par exemple, où le riz ne devrait pas être semé. Par ailleurs, ces études devraient inclure l'utilisation de cultivars qui accumulent moins l'arsenic, et le taux d'application pour contrôler l'eau d'irrigation.

OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES:

Position de pays:

«Ne pas accepter de reporter l'établissement du Code à 2019 ou 2020; les informations scientifiques que nous avons à l'heure actuelle et les informations qui peuvent être obtenues à partir des travaux effectués dans les pays suite à la démonstration de leur efficacité pour prévenir et réduire l'arsenic dans le riz devraient être systématisées de sorte qu'à la 11^{ème} réunion, cet avant-projet soit examiné par le CCCF (Comité sur les contaminants dans les aliments) ».

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Comme la République de Corée mène aussi actuellement une étude concernant l'amendement des sols et la gestion des eaux, nous soutenons la recommandation du GTE de reporter les discussions sur l'élaboration d'un Code pour avoir le temps de recueillir des données et des informations supplémentaires après la finalisation de l'étude. Par ailleurs, selon une étude sur la réduction de la contamination par l'arsenic dans le riz conduite en 2015 en Corée, la teneur en arsenic total dans le riz poli peut être réduite de façon significative par le lavage répété (brassage et rinçage) et le trempage dans l'eau pendant 8 heures avant la cuisson. Par conséquent, cette information devrait être incluse dans la section pour la « communication des risques » dans le Code.

UNION AFRICAINE

Position 1: UA: soutient le développement d'un code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic du riz

Problématique & Justification: lors de l'expression de l'opinion de nos experts en 2015, nous avons prié instamment les pays d'Afrique de soutenir le développement d'un code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination par l'arsenic du riz. Notre opinion était fondée sur l'observation que le Code d'usages fournirait aux autorités nationales et aux autorités de contrôle de l'alimentation pertinentes, aux fabricants et autres organismes pertinents les directives nécessaires afin d'empêcher et réduire la contamination du riz par l'arsenic.

Le CCCF9 a accepté la recommandation de développer un Code d'usages. Il est convenu que des études de terrain devraient être menées pour identifier les mesures qui sont réalisables et efficaces dans les conditions locales ou régionales. Le champ d'application de ces études devrait être restreint aux mesures prises directement à la source et aux mesures agricoles pour réduire et prévenir la contamination de l'arsenic dans le riz et que la directive pour les consommateurs devrait être introduite dans la communication des risques.

Position 2: L'Union africaine soutient la préparation d'un code d'usages court et simple utilisant les informations actuellement disponibles comme point de départ afin de réduire ou empêcher l'arsenic dans le riz tout en attendant le code d'usages final.

Problématique et Justification: LE GTE a été rétabli lors du CCCF9 afin de développer plus avant le code d'usages. Les requêtes de ce GTE comprenant 22 membres et deux observateurs pour des informations additionnelles et des données à utiliser dans la rédaction du code d'usages n'ont donné aucun résultat.

Des informations sur les études en cours dans divers pays (le Japon, les Philippines, les États-Unis et l'Uruguay) ont cependant été fournies. Dans cette perspective, certaines options ont été proposées par le GTE pour discussion lors du CCCF10 comme suit:

- Les informations actuellement disponibles dans le projet de code d'usages sont insuffisantes pour la complétion d'un Code d'usages donc reporter les débats dans l'attente des résultats des études en cours (probablement en mars 2019). Le travail sur le Code d'usages devrait être résumé en 2019 ou 2020.
- Compiler les mesures de prévention et de réduction de la contamination par l'arsenic dans le riz qui sont actuellement disponibles dans les écrits scientifiques.
- Compiler les informations disponibles et préparer un Code court et simple, sur les meilleures pratiques afin de réduire ou prévenir l'arsenic dans le riz en 2017. Le CCCF pourrait alors mettre à jour ce document lorsque des informations supplémentaires sont disponibles.

La LM pour l'arsenic inorganique a été adoptée et le travail sur la LM pour le riz décortiqué est en cours. Nous sommes d'avis que la préparation d'un code d'usages provisoire avec des informations sur les meilleures pratiques actuelles aidera les planteurs et fabricants

Entretemps les pays africains devraient s'efforcer de fournir des informations sur les études et sur les données sur les mesures qui ont été menées et/ou implantées dans leurs pays respectifs pour introduction dans le document final.

Les autorités de contrôle des aliments nationales ou compétentes dans les pays rizicoles africains peuvent envisager des activités dans les domaines suivants:

- Identification de l'eau d'irrigation avec un taux de concentration élevé en arsenic et manière de réduire/ éliminer les niveaux d'arsenic
- Identification des rizières dans lesquelles la concentration d'arsenic dans le sol est élevée
- Identifier les matériaux utilisés dans la production agricole et animale comme les pesticides, les médicaments vétérinaires, les aliments pour animaux, les amendements du sol et les engrais contenant de l'arsenic
- Identifier les déchets contenant de l'arsenic, comme le bois d'œuvre traité à l'arséniate de cuivre chromé.
- Éducation des producteurs de riz concernant les pratiques de prévention et de réduction de la concentration d'arsenic dans le riz
- Conduire des recherches pour identifier des cultivars de riz qui contiennent de/ absorbent l'arsenic des sols contaminés.